



UNE FORCE
POUR LA SOCIÉTÉ

L'AREQ a été fondée en 1961 par la pionnière du syndicalisme enseignant **Laure Gaudreault**. C'est le constat de la pauvreté dans laquelle vivait la majorité de ses collègues qui a inspiré son geste.

Avec l'appui de la Corporation des instituteurs catholiques (l'ancêtre de la CSQ) et entourée de 295 pionnières et pionniers, Laure Gaudreault a mené la bataille d'un revenu minimum à la retraite. Au fil du temps, elle a obtenu plusieurs gains, notamment l'indexation des pensions (1969), l'ajustement des pensions antérieurement acquises (1973) et la mise en place du premier régime d'assurance collective offert aux personnes retraitées.

L'AREQ regroupe aujourd'hui plus de **58 000 personnes retraitées**, dont la moyenne d'âge est de 68 ans, issues du secteur de l'éducation, mais aussi du réseau de la santé et des services sociaux, des communications, du loisir, du milieu communautaire et du monde municipal.



Au service de ses membres et des personnes âgées

L'AREQ reconnaît le principe de l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes. Sa mission consiste à promouvoir et à défendre les intérêts et les droits culturels, sociaux, économiques et environnementaux de ses membres et des personnes âgées et à contribuer à la réalisation d'une société égalitaire, démocratique, solidaire et pacifiste.

Les grandes orientations de l'AREQ, adoptées lors du 46^e Congrès tenu en 2017, s'articulent autour de trois axes :

- 1 Les droits et les intérêts de nos membres et des personnes âgées au cœur de nos préoccupations
- 2 La vie associative
- 3 La participation et l'engagement au mieux-être de la collectivité





Une association engagée!

En étant affiliée à la CSQ, l'AREQ participe à ses différentes instances et comités: elle y délègue des représentantes et représentants au Congrès, Conseil général, Conseil intersectoriel, etc.

L'AREQ est aussi membre de plusieurs regroupements, notamment:

- le Comité des partenaires nationaux non gouvernementaux
- le Groupe de travail des associations de retraités (GTAR)
- l'Association québécoise de gérontologie
- la Coalition Solidarité Santé
- le Collectif pour un Québec sans pauvreté
- le Centre international de solidarité ouvrière (CISO)



La Fondation Laure-Gaudreault

Pour réaliser une partie de sa dimension sociale, l'AREQ a créé la Fondation Laure-Gaudreault (FLG). Ses objectifs sont d'aider les personnes retraitées dans le besoin, de financer la recherche médicale relative aux maladies qui frappent les personnes âgées et de soutenir des jeunes dans le besoin.

Depuis 1990, la Fondation, qui compte plus de 11 000 membres, a distribué plus de 2 millions de dollars.

L'AREQ collabore également avec d'autres organismes, dont Oxfam-Québec, Kino-Québec et la Fondation Monique-Fitz-Back.

Une foule d'activités enrichissantes

L'AREQ organise des centaines d'activités à l'intention de ses membres dans ses secteurs et ses régions. Ces activités sont nombreuses et variées : retrouvailles, dîner de Noël, voyages en groupes, activités sociales et récréatives.

Que ce soit lors d'activités dans les secteurs, lors des assemblées régionales ou dans le cadre de ses instances nationales, l'AREQ organise régulièrement des conférences à l'intention de ses membres : la sécurité financière, les abus et la maltraitance, les saines habitudes de vie et l'alimentation, etc.



Ces conférences permettent non seulement d'informer ou de sensibiliser ses membres, mais aussi d'en faire bénéficier leurs proches et leur entourage. À cela s'ajoutent des présentations de chercheurs pour appuyer les revendications de l'Association sur différents enjeux sociaux, économiques et politiques.

Assurance collective complémentaire exclusive

L'AREQ offre exclusivement à ses membres le régime d'assurance collective complémentaire ASSUREQ, en partenariat avec SSQ Groupe financier.

Les membres de l'AREQ et leur conjointe ou conjoint ont ainsi accès à de nombreuses protections selon leurs besoins par l'entremise du Régime Santé ou Santé Plus: certains médicaments non couverts par la RAMQ, assurance voyage, soins à domicile, services professionnels tels que la massothérapie et la physiothérapie, etc. Ils ont également accès à une assurance vie pouvant atteindre 60 000\$.



VOTRE RÉGIME
D'ASSURANCE COLLECTIVE
EN UN COUP D'ŒIL



J ASSUREQ - PERSONNES RETRAITÉES

À l'intention des personnes retraitées de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) membres d'ASSUREQ et de l'AREQ (LSQ)

Janvier 2017





L'AREQ offre des sessions de préparation à la retraite aux membres de la CSQ ainsi qu'à leur conjointe ou conjoint.

Les sessions abordent différents aspects de la retraite, que ce soit la santé et l'adaptation psychosociale, les questions financières et juridiques, ou encore les assurances et le régime de retraite. L'AREQ fournit ainsi aux participantes et participants l'information pertinente pour profiter pleinement de leur retraite.

Ma retraite, j'y vois!



Assurance habitation, auto et entreprise

En collaboration avec la CSQ, l'AREQ offre des tarifs préférentiels et des protections d'assurance (habitation, auto et entreprise) par l'entremise de Les protections RésAut. Ces protections sont offertes en partenariat avec La Personnelle.

Avantages et rabais

L'AREQ offre à ses membres une série d'avantages et de rabais, par exemple auprès de certaines chaînes hôtelières, d'entreprises de transport, d'attractions touristiques, de centres de conditionnement physique et d'agences de voyages.

L'un des avantages d'adhérer à l'AREQ, c'est de bénéficier de la force du nombre : **58 000 membres, ce n'est pas rien!**





On s'informe!

Les personnes retraitées sont curieuses et renseignées. C'est pourquoi l'AREQ accorde une attention particulière à bien informer ses membres à propos de réalités propres aux personnes âgées.

Ainsi, l'Association achemine à ses membres le magazine *Quoi de neuf* à raison de quatre parutions par année. De plus, l'AREQ publie une infolettre hebdomadaire, de même qu'un bulletin d'information électronique mensuel, *Le Focus*. Enfin, le site Internet areq.lacsq.org regorge d'informations régulièrement mises à jour.

L'AREQ, active dans les débats sociaux!

Que ce soit dans les médias ou en commission parlementaire à l'Assemblée nationale, l'AREQ participe aux grands débats sociaux, en particulier ceux qui touchent les personnes âgées. Au cours des dernières années, l'Association s'est prononcée en faveur de l'autonomie décisionnelle des personnes dans le dossier des soins de fin de vie.

L'AREQ a également pris position sur la question de la laïcité de l'État, de la création d'une assurance autonomie et de la certification des résidences privées d'hébergement.

Quel que soit le sujet, s'il interpelle ses membres, s'il touche le respect de leurs droits, **l'AREQ répond : présent!**

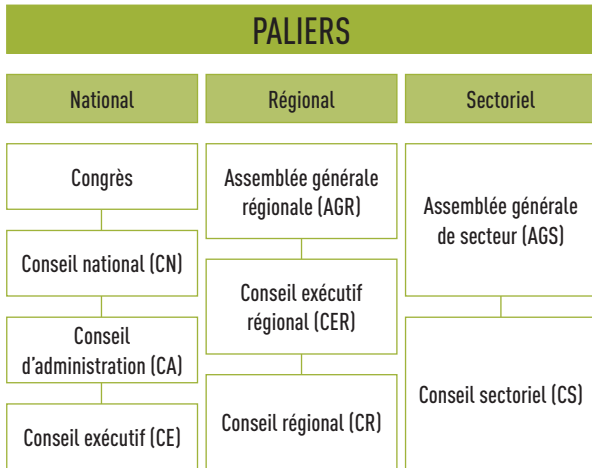


D'orientations en moyens d'action!

L'AREQ s'appuie sur de grandes orientations, adoptées en Congrès, et sur un plan d'action triennal, adopté en conseil national. Ses actions se déclinent aux paliers national, régional et sectoriel.

De plus, l'AREQ compte sur des comités consultatifs formés de membres bénévoles et appuyés par les ressources du siège social ainsi qu'une personne responsable politique.

Parmi ces comités, on retrouve ceux de la condition des femmes, de la condition des hommes, de l'action sociopolitique, des assurances, de la retraite, ainsi que de l'environnement et du développement durable.





Protection du pouvoir d'achat

La protection du pouvoir d'achat et, plus spécifiquement, la situation des **régimes de retraite**, s'avère un enjeu crucial à l'AREQ, et ce, depuis l'épisode douloureux de la désindexation de la rente de retraite en 1982.

Au fil du temps, de concert avec d'autres organismes de défense des personnes âgées, ou encore de son propre chef, l'AREQ a multiplié les actions et les revendications dans ce dossier. En 2011 et 2012, elle a siégé au Comité consultatif sur les services aux retraités et l'enjeu de l'indexation.

Par la suite, l'Association a réclamé la création d'une **table de travail** avec le gouvernement pour discuter de solutions durables à une problématique qui perdure depuis plus de 30 ans. En 2017, une tribune de discussion a été créée à cet effet et l'AREQ a été invitée à y siéger.

Le vieillissement n'est pas une catastrophe

En 2010, l'AREQ a réalisé une enquête et produit plusieurs documents d'information concernant la santé et les habitudes de vie des personnes âgées.

D'autres études le confirment : l'explosion des dépenses en santé est d'abord attribuable au coût élevé des médicaments, aux développements technologiques et aux augmentations salariales importantes consenties récemment aux médecins.

C'est ainsi que le travail rigoureux réalisé par l'AREQ permet de corriger le tir lorsque des intervenants affirment, à tort, que le vieillissement de la population est responsable de tous les maux du système de santé!





Lutte à l'âgisme

L'AREQ combat activement les mythes et les préjugés entourant le vieillissement de la population. Non, les personnes âgées ne sont pas un poids pour la société québécoise! Au contraire, elles sont actives, en santé, et elles contribuent toujours, par leurs impôts et leurs taxes, à défrayer le coût des services sociaux.

Sur toutes les tribunes et à chaque fois que l'occasion se présente, l'AREQ rappelle que les personnes âgées ont bâti le Québec moderne. Elles méritent donc du respect et de la considération.



Reconnaissance du bénévolat

Selon une récente étude de l'AREQ, la moitié de ses membres font du bénévolat et près du tiers sont des personnes proches aidantes. Malheureusement, cet engagement quotidien des personnes âgées auprès de leurs proches et dans leur communauté est trop souvent passé sous silence, voire tenu pour acquis.

Pour cette raison, l'Association organise chaque année des activités pour souligner l'engagement social de ses membres et valoriser leur contribution à la société. Nul n'est prophète en son pays? Pas à l'AREQ!

Joignez-vous à nous!

L'AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec compte plus de 58 000 membres, provenant de l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).



Conseil exécutif 2017-2020

De gauche à droite : Nicole Gagnon, 2^e vice-présidente;
Marcel Leroux, trésorier; Claire Bélanger, 1^{re} vice-présidente;
Lise Lapointe, présidente, et Christiane Potvin-Lapalme, secrétaire.

**Pour plus d'information concernant nos services
et nos activités, n'hésitez pas à communiquer avec nous!**

320, rue St-Joseph Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7
Téléphone : 418 525-0611
Sans frais : 1 800 663-2408
Site Internet : areq.lacsq.org
Courriel : info@areq.lacsq.org

